PPP BASKETBALL, HOCKEY ET ANGLAIS

École secondaire Polybel

Chers parents et chers futurs élèves de l'école secondaire Polybel,

Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes informations concernant les Projets Pédagogiques Particuliers : Basketball, hockey, anglais et arts.

Les inscriptions pour les quatre projets particuliers doivent se faire sur la plateforme : https://cssp.gouv.qc.ca/admission-ppp/ La date limite pour vous inscrire est le 7 octobre 2024 à 23 h 59.

De plus, tous les élèves des écoles situées sur le territoire de la sous-division 2 du CSSP peuvent fréquenter notre milieu en basketball, hockey ou en concentration anglais. https://cssp.gouv.qc.ca/articles/transport-des-eleves-inscrits-dans-un-projet-pedagogique-particulier/

Concentration Anglais

Résultats

- L'élève doit présenter un résultat de 70 % et + en français écriture et lecture au bulletin final de la 5e année du primaire ;
- L'élève devra obtenir un résultat de 70% et + en mathématiques au bulletin final de la 5e année du primaire.

Comportement

- L'élève doit fournir un effort dans toutes les matières ;
- L'élève doit avoir une attitude positive face au travail ;
- L'élève doit avoir un comportement exemplaire ;
- L'élève doit respecter les échéanciers de travail.

Particularité

- Temps d'enseignement qui passe de 4 à 8 périodes d'anglais de 1re à 3e secondaire (retrait de 2 périodes de français et de l'option à 2 périodes).

Prenez note que les acceptations sont conditionnelles aux résultats du bulletin final de 6e année.

La décision finale sera prise en juillet en fonction du respect des critères d'admissibilité.

PPP Basket

Résultat

- Être en réussite dans les 3 matières de base (anglais, français et mathématiques).

Comportement

- Être recommandé par son enseignant d'éducation physique ;
- Participer au(x) camp(s) de sélection.

PPP Hockey

Résultat

- Être en réussite dans les 3 matières de base (anglais, français et mathématiques).

Comportement

- L'élève doit maintenir un bon comportement.

PPP Arts plastiques

Le volet Arts est offert uniquement aux élèves du territoire de Beloeil, St-Mathieu-de-Beloeil, McMasterville, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur- Richelieu, Saint-Charles-sur-le-Richelieu et Saint-Denis-sur-le-Richelieu.

Aucun critère de sélection.

Cependant, il est important de prendre en considération pour le parent et l'élève les particularités suivantes :

- Temps d'enseignement qui passe à 6 périodes d'arts en 1re et 2e secondaire par cycle de 9 jours (1re secondaire : retrait de 2 périodes de français, 2e secondaire : retrait de 1 période géographie et de 1 période histoire) ;
- 3e à 5e secondaire : possibilité de poursuivre en fonction des options choisies.